Convention des stage et redoublement

Par **sish**, le **03/04/2017** à **17:44**

Bonjour,

Ce serait pour un conseil,ne soyez pas trop acres dans vos paroles s'il vous plait.

Voilà, je suis en première année de droit.Cependant mes parents pensent que je suis actuellement en l3. J'ai redoublé pour de gros soucis personnels, dont je ne leur ai pas fais part car je ne voulais en aucun cas qu'ils soient déçus. Par ailleurs, je tenais aussi à me reprendre en main, ce que j'ai fais cette année.
Le problème étant que mon pere m'a recommandé à une entreprise pour un stage d'été.
Le tuteur de stage devra donc être au courant de cette vérité que je cache à mes parents, et si par malheur ils l'apprennent, je ne donnerai vraiment pas chère de ma vie.

Je me retrouve donc sans issue, je ne sais vraiment plus quoi faire. Dois je en parler clairement avec mon futur tuteur ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses

Par **Xdrv**, le **03/04/2017** à **18:01**

Bonjour,

En soi votre tuteur ne lira même pas votre convention, il se contente de la signer.

Cependant ça va faire louche quand il verra que vous n'aurez aucune connaissance ou vocabulaire digne de la L3 ..

Le mieux est d'en parler à vos parents, c'est une question de bon sens ...

Par **RachelC**, le **03/04/2017** à **18:02**

Bonjour,

Je rejoins Marcu13.

Vous avez menti 2 ans maintenant il faut que ça s'arrête. Prenez cela comme une "occasion" d'enfin dire la vérité.

Par **Visiteur**, le **03/04/2017** à **19:23**

Bonjour,

Je rejoins totalement Rachel.
Je ne vous juge pas, mais sérieusement, ce n'est plus possible de vivre comme ça.

Et puis, même si vous avez ce stage par un coup de pouce de votre père, ce tuteur va sans doute vous demander au moins un CV je suppose et là comment allez-vous faire ?

Par **Camille**, le **03/04/2017** à **22:04**

Bonsoir,
Si je comprends bien, vous êtes en L1 alors que vous devriez être en L3 ? Donc redoublé deux fois, c'est-à-dire triplé ?
Et dans votre profil, vous affichez "Master 2". C'est une manie ?
Et vous voulez qu'on ne soit pas "acres" ???
[smile31][smile31][smile31]

Par **Xdrv**, le **03/04/2017** à **22:15**

Bonsoir,

J'avoue avoir eu la même réaction que Camille ...

Par **RachelC**, le **03/04/2017** à **23:00**

Bonsoir,

Je n'avais même pas prêter attention à "Master 2" .. Mais enfin, pourquoi avoir affiché ça @ Sish ? Vous venez nous dire que vous êtes en L1 ..

Par **Visiteur**, le **03/04/2017** à **23:25**

Sans doute parce que c'est encore un qui maîtrise mal l'outil informatique... [smile17]
Aberrant de nos jours.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Camille**, le **04/04/2017** à **01:23**

Re,
Oui, oui, le coup du smartphone qui fait des fautes d'orthographe,on nous l'a déjà fait ! [smile3]

Par **shadow25**, le **04/04/2017** à **03:03**

Re

en même temps on voit souvent des gens genre ceux qui posent des questions mais ne viennent pas de droit ils cochent n'importe quoi dans la filière

il faudrait une case pour les gens qui ne sont pas dans une de ces filières vu qu'il y a des gens de l'extérieur aussi.

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/04/2017** à **09:57**

Bonjour

Tout d'abord je me suis permis de modifier le profil de "sish" pour la mettre en Licence 1, afin que cela ne prête plus à discussion.

Ensuite venons en au cœur du problème. Il est grand temps de dire la vérité à vos parents qui auraient fini par la découvrir tôt ou tard. Surtout que dans deux ans vous seriez censé être en M2, or si tout se passe bien pour vous, vous serez en L3. Qu'allez vous faire à la fin de la L3 pour justifier le fait que vous continuez des études, vous n'allez quand même pas dire que vous poursuivez en doctorat. Ou alors si vous arrêtes, vos parents vous croiront titulaire d'un M2.
Il faut vraiment dire la vérité, c'est sûr vous allez prendre une soufflante, mais vous allez être libéré de ce poids qui devient de plus en plus lourd.

Par **RachelC**, le **04/04/2017** à **14:04**

Bonjour,

Je rejoins totalement Isidore. J'avais aussi pensé à la "fin d'études" qui allait devenir problématique :/ Ça n'aurait entrainé que d'autres mensonges.

Par **Camille**, le **04/04/2017** à **14:40**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bjr,
[citation]si par malheur ils l'apprennent, je ne donnerai vraiment pas chère de ma vie[/citation]
Ah bon ? Vraiment ? [smile7]

Par **landscape56**, le **04/04/2017** à **19:37**

bonjour

en même temps il n'a pas tué quelqu'un non plus. Il a mentit c'est mal nous sommes d'accord mais ceux qui commentent ici ne sont pas des petits saints non plus. Lui il a le courage de l'avouer ici ce qui est déjà un bon départ et courageux aussi quelque part car beaucoup de gens ne l'avoueraient pas par fierté.

son mensonge trouve sa source dans ses problèmes personnels. parce qu'il a eu des problèmes dont il n'a pas osé parler à ses parents il a planté des années et ensuite il s'est mis à mentir.

Donc le problème de base n'est pas le mensonge mais un problème de communication.

En plus son père est bienveillant et un bon parent car il cherche à l'aider (cf la recherche de stage pour lui permettre de faire ses premières armes dans la vie professionnelle).

Perso j'ai des enfants et si mon enfant m'expliquait pourquoi il a mentit même si ca a fait perdre des années et de l'argent je ne lui en voudrais pas.

En effet être parent c'est aussi savoir pardonner à son enfant. Quand on aime on pardonne car on a tous été jeune on s'est tous trompé et même plus vieux on peut se tromper l'erreur est humaine.

Vous pouvez montrer que vous assumez en prenant un petit boulot et vous remboursez une partie de vos frais universitaires (en plus ca va c'est pas une école la fac ca coute pas cher pas comme si vous avez planté une école qui coute un bras). Ca montrera à vos parents que vous êtes quelqu'un qui sait se prendre en main et ca vous responsabilisera.

Essayez de communiquer plus avec les autres car votre problème vient d'un manque de confiance (d'où le mensonge) et de communication (si vous aviez communiqué plus vous n'auriez pas été obligé de mentir et vous auriez trouvé des gens pour résoudre vos problèmes perso).

La communication est la base de tout. En entreprise par exemple quand il y a des conflits c'est très souvent un manque de communication soit sur un monde ascendant ou descendant (hiérarchie versus employé ou l'inverse). Il faut que vous communiquiez plus.

Par **Xdrv**, le **04/04/2017** à **20:07**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonsoir,

Landscape56 pensez vous qu'un parent bienveillant puisse ne pas s'intéresser aux études de son enfant pendant 3 ans ?

Pour ce qui est de la communication je partage votre opinion

Par **sish**, le **04/04/2017** à **20:43**

Bonsoir à tous,

Tout d'abord, je vous remercie d'avoir pris le temps de me répondre, qu'importe votre réaction, je peux la comprendre.

Toutefois Marcu13, je refuse qu'on puisse insulter mes parents, ils se sont tjrs sacrifié pour ma réussite et ont tjrs tout donné. D'ailleurs, c'est bien pour cela que je ne voulais pas leur dire, de peur de leur faire du mal, mais après avoir quitté cette phase sordide, je me suis reprise main,et je tenais à le faire de moi même, ce que j'ai fais.

Par ailleurs, j'ai décidé de tout leur avouer, nous n'habitons pas dans la même ville, donc j'attend de les revoir.
Vous avez raison,je dois prendre mes responsabilités c'est vrai. Pour ma part, ca a tjrs été difficile aussi de leur cacher la vérité, contrairement à ce que vous pensez, je ne me suis pas construite sur le mensonge, j'ai fauté, certes, mais qui n'a jamais commis d'erreurs dans sa vie ? J'essaye donc de prendre cela comme une leçon.

Pour ce qui est des finances, je travaille déjà a mi-temps, ils m'aident mais j'ai tjrs été quasiment indépendante, l'argent n'étant pas le problème ici.
Puis...comme le dit si bien landscape56, j'ai fuis la confrontation et je me suis laissé couler dans la facilité.

Dans tous les cas, je prendrai en compte vos conseils.

Merci et bonne soirée

Par **Xdrv**, le **04/04/2017** à **20:54**

Bonsoir,

Je ne voulais pas vous paraître agressif ou insultant, je disais juste que pour moi il y a une part de responsabilité de chacun car vous n'avez pas tout dit mais de l'autre côté vos parents ne se sont pas renseigné sur vos études, ce n'est pas méchant.

Votre démarche est courageuse. Vous avez souligné que tout le monde fait des erreurs, c'est vrai. Mais tout le monde ne les assume pas. Si vous avez décidé de vous mettre face à vos responsabilités c'est très noble. J'espère que tout se passera bien pour vous

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **sish**, le **04/04/2017** à **20:56**

Mlle Camille,

Juste une chose, évitez de faire ce genre d interprétations hâtives. J'ai créé ce profil sans prêter attention aux détails afin d'écrire sur ce forum et demander de l'aide car je n'avais personne à qui me confier.

Donc la prochaine fois, si c'est pour faire ce genre de remarques inutiles, je vous prierai de vous abstenir.
Cela est aussi valable pour les futures personnes qui malheureusement se trouveront dans des situations tout aussi fâcheuses et qui publieront sur ce forum.

Bien à vous,

Et je m'excuse pour mon français s'il paraît maladroit, ce n'est pas ma langue maternelle. Mais bon, ce n'est tout de meme pas une excuse en soi vous me direz

Marcu13, excusez moi alors, j'ai mal interprété vos paroles, c'est juste que mon pere est un scientifique pur et dur, pour lui le droit est une matière assez abstraite, disons qu'il s'y intéresse de loin. Cependant, Je pense être la seule responsable, ils ont été naïfs et m'ont trop fais confiance, sachant que dans ma détresse, je ne laissais rien paraître..

Merci, en tout cas pour vos encouragements

Par **Xdrv**, le **04/04/2017** à **21:03**

Je me suis permis de réunir vos deux messages en un seul.

Toutefois il serait judicieux de comprendre vos erreurs afin de réussir cette fois-ci votre première année. Vous pouvez toujours poser ici vos questions si vous en avez

Par **Camille**, le **04/04/2017** à **21:41**

Bsr,
[citation]évitez de faire ce genre d interprétations hâtives.[/citation]
Quelle(s) interprétation(s) hâtive(s) ?
[smile17]
Et pensez-vous être bien à votre place pour décider de qui doit écrire et comment sur ce forum ?
[smile31]

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/04/2017** à **09:01**

Bonjour

[citation] Mlle Camille [/citation]

Cela me fera toujours marrer.
Il ne l'a pas préciser mais Camille est un homme. Et il n'est pas le seul a avoir eu cette réaction en voyant votre profil.

Revenons à nos moutons, c'est une bonne chose que vous ayez décidé de dire enfin la vérité. Vous ne pouviez plus continuer avec ce poids.

Par **RachelC**, le **05/04/2017** à **19:17**

Bonjour,

Totalement d'accord avec Isidore. Même si ça sera dur sur le coup, je pense que vous serez libérer d'un poids. Bon courage à vous.

Par **Juristonoob**, le **06/04/2017** à **10:02**

C'est inutile de mentir et c'est un ancien redoublant de L1 qui vous le dit !

La seule personne que l'on déçoit en redoublant, c'est soi-même: les parents sont là pour vous réconforter au contraire parce qu'à leurs yeux, leur enfant est un ange quoi qu'il arrive. (et c'est tout à fait légitime)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés